

## Une grossesse plus anxiogène

D'autres naissances autour de la quarantaine concernent des couples déjà parents. Suite à une recomposition familiale ou pour agrandir la famille, une fois les aînés autonomes. « J'ai toujours eu envie d'un petit troisième, explique Lynda, enseignante. J'ai eu mes aînés à 27 et 31 ans, mais mon mari a huit ans de moins que moi. Il a été père à 19 ans puis à 23 ans. Pour le troisième, il souhaitait attendre, se réaliser professionnellement. » Finalement, ce petit dernier arrivera 14 ans après l'aîné et 10 ans après le second, alors que Lynda a 40 ans et son époux 32. « Nos enfants se sont beaucoup investis dans ce projet, donc tout s'est bien passé, souligne-t-elle. J'ai bien vécu ma grossesse, malgré mon âge... »

Des propos qui laissent supposer des soucis. « Non, rassure Lynda. Tout s'est bien passé, mais j'ai souffert du climat anxiogène qui entoure la grossesse tardive. » Elle évoque les examens recommandés pour le dépistage de la trisomie 21, les recommandations de prudence face au risque de pré-éclampsie, les risques de malformations... « La grossesse après 40 ans, c'est une grossesse à risques, explique Sylvie Boukerrou, sage-femme et directrice du Réseau Repères. La pré-éclampsie et l'hémorragie de la délivrance, ce sont deux risques de mortalité maternelle bien réels, c'est pour cela qu'il faut renforcer le suivi des futures mamans. Mais les professionnels de santé sont bienveillants : notre rôle, c'est de rassurer nos patientes. »

## Epanouie... mais moins tonique !

Rassurer, c'est aussi le rôle de Nicole Florentini, psychologue clinicienne, à Sainte-Suzanne : « Je reçois des patientes dans la maturité, qui sont enceintes, parfois d'un premier enfant, parfois d'un petit dernier, suite à des évolutions de leur vie familiale ou professionnelle. Elles

## « C'est un choix bien assumé »



« Un enfant à 40 ans, ça peut donner un nouvel élan à un couple un peu usé, explique Nicole Florentini psychologue clinicienne. Les résultats sont surprenants, dans la sexualité, dans le lien d'attachement avec l'enfant. C'est souvent très positif d'autant qu'à cet âge, le couple est souvent libéré de pas mal de contraintes. Il a une tranquillité mentale qu'il n'avait pas à 20 ou 30 ans. Cet enfant n'est pas un problème, mais amène une touche de fun à une machine qui roule bien. C'est aussi une fontaine de jouvence, car les parents veulent rester

jeunes. Du coup, ils font parfois des choses qu'ils n'ont pas faites avec leurs aînés, qui peuvent avoir un regard un peu critique voire frustré. Je leur dis toujours de se réjouir : grâce à ce petit frère ou cette petite sœur, ils peuvent se libérer de ce manque. Pour les couples recomposés, cet enfant est un lien fort, qui aide à faire cohabiter le couple avec les enfants des précédentes unions. »

ont souvent besoin d'être rassurées quant à leur santé, celle de leur bébé à naître. Elles ont besoin de positiver, d'oublier le contexte médical renforcé autour de cette grossesse. » Les futures mamans, qui ont dû recourir à la procréation médicalement assistée en raison d'une infertilité, sont aussi inquiètes, souvent à l'idée que la grossesse n'arrive pas à son terme. Le rôle des professionnels de santé, notamment des psychologues voire aussi des professionnels de thérapies douces (sophrologie, yoga prénatal...) est alors une aide bienvenue pour dépasser les angoisses et s'investir à fond dans la grossesse. Et une fois bébé né ? Comment vit-on cette maternité ? « C'est un vrai bonheur, reconnaît Lynda, mais il faut bien avouer que je n'ai plus la même énergie pour partager certains jeux que lors de mes premières grossesses ! » Quant à son époux, c'est surtout la quarantaine venue qu'il a totalement savouré le charme d'une famille nombreuse. La vie commence à 40 ans, disait le sage persan Zarathoustra...

## Maman après 40 ans, une tendance en hausse

En 2018, 652 naissances issues de femmes âgées de 40 à 44 ans ont été enregistrées à La Réunion. 27 naissances concernaient des femmes âgées de 44 à 49 ans et 1 bébé seulement avait une maman de plus de 50 ans. Les « grandes multipares » (ndlr, 5 enfants et plus) représentent 6% des naissances à La Réunion. Les grossesses après 40 ans s'établissaient à 3,6% des naissances en 2004, 4% en 2010, 4,4 % en 2015 et en 2019. « En métropole, c'est 4,1 %, souligne Sylvie Boukerrou. La spécificité de La Réunion, c'est de compter plus de grossesses précoces et un peu plus de grossesses tardives. » L'âge moyen lors du premier accouchement est de 28 ans et 7 mois contre 30 ans et 7 mois en métropole.